

TEVA – Hommes et femmes diplômés de la formation professionnelle, égalité des chances? (5/5)

La collection Formabref TEVA s'intéresse à l'insertion professionnelle des élèves à partir de leur sortie du système scolaire.

La présente publication s'intéresse aux disparités en début de carrière entre hommes et femmes sortis diplômés de la formation professionnelle en 2012/2013.

L'originalité de l'étude TEVA tient au caractère objectif des données utilisées. Elles proviennent des bases de données administratives du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE), du Centre de Documentation et d'Information sur l'Enseignement Supérieur (CEDIES) et de l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS).

La répétition de cette étude sur plusieurs générations doit permettre de suivre les progrès des jeunes en matière d'insertion professionnelle et de qualité des emplois occupés, au fil des réformes et de la conjoncture.

L'étude Transition École - Vie Active (TEVA), menée par l'Observatoire de la formation, apporte un éclairage sur le début de carrière des élèves, à partir de leur sortie de l'école.

En référence à l'année scolaire 2012/2013, 1 181 des 2 467 élèves inscrits en dernière année d'études, pour l'obtention des certificats et diplômes organisés dans la cadre de la formation professionnelle, interrompent leurs études pour la première fois. Ce sont les primo-sortants. 81 % d'entre eux achèvent l'année scolaire avec succès par l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme et 19 % ne sont pas reçus à l'examen. Parmi les 957 primo-sortants diplômés, 56 % sont des hommes et 44 % des femmes. Ces hommes et ces femmes diplômés sont suivis au cours de leurs trois premières années de vie active, jusqu'en 2016.

Le présent document propose une analyse comparative de l'insertion professionnelle et de la qualité des emplois occupés par la génération TEVA 2013-2016 de primo-sortants diplômés de la formation professionnelle selon le genre.

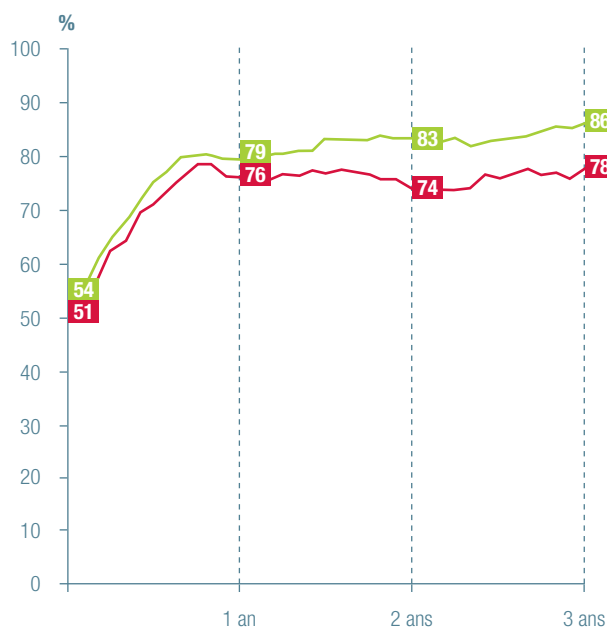
Au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école, les hommes diplômés s'insèrent mieux que les femmes diplômées. La qualité des emplois occupés est comparable, sauf en ce qui concerne le temps de travail : deux emplois sur dix occupés par les femmes diplômées sont à temps partiel, contre moins d'un emploi sur dix pour les hommes diplômés.

L'insertion professionnelle favorable aux hommes

Durant les trois années qui suivent la sortie de l'école, la part des hommes diplômés de la formation professionnelle (FP) en emploi est toujours supérieure à celle des femmes diplômées de la FP.

Le chômage et l'inactivité marquent relativement plus le parcours sur trois années des femmes diplômées que celui des hommes diplômés.

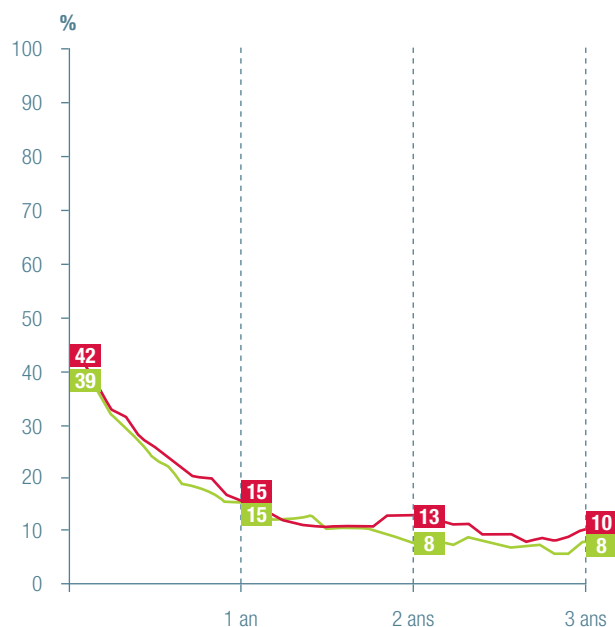
Évolution de la part des diplômés en emploi au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon le genre (en %) - FP



— Emploi - Hommes diplômés
— Emploi - Femmes diplômées

Source : Observatoire de la formation

Évolution de la part des diplômés au chômage et inactifs au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon le genre (en %) - FP



— Chômage et inactivité - Hommes diplômés
— Chômage et inactivité - Femmes diplômées

Source : Observatoire de la formation

Le premier emploi

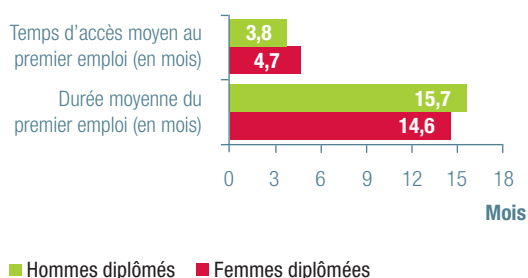
54 % des hommes diplômés de la formation professionnelle (FP) sont en emploi dès leur sortie de l'école, contre 51 % des femmes diplômées.

Les hommes diplômés mettent, en moyenne, 4 mois pour trouver un premier emploi à partir de la sortie de l'école. Ce premier emploi dure, en moyenne, 16 mois.

Les femmes diplômées mettent, en moyenne, 5 mois pour trouver un premier emploi à partir de la sortie de l'école. Ce premier emploi dure, en moyenne, 15 mois.

Après quatre mois, 24 % des hommes diplômés sont encore à la recherche de leur premier emploi, contre 27 % des femmes diplômées.

Temps d'accès moyen et durée moyenne du premier emploi selon le genre (en mois) – FP



Source : Observatoire de la formation

Répartition des diplômés quatre mois après la sortie de l'école selon le genre et la rapidité d'accès au premier emploi (en %) - FP

Genre	Temps d'accès au premier emploi		Total
	4 mois et -	+ de 4 mois	
Hommes diplômés	75,8	24,2	100
Femmes diplômées	72,6	27,4	100

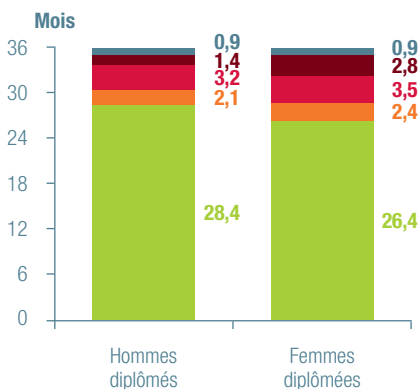
Source : Observatoire de la formation

L'emploi sur trois ans

Les hommes diplômés de la formation professionnelle (FP) passent, en moyenne, 28 des 36 premiers mois de vie active en emploi, contre 26 mois pour les femmes diplômées.

Les hommes diplômés cumulent, en moyenne, 5 mois de chômage et d'inactivité, contre 6 mois pour les femmes diplômées.

Distribution du temps selon le genre et la situation vécue (en mois) - FP



■ Emploi ■ Chômage ■ Inactivité ■ Reprise d'études ■ Autre

35 % des hommes diplômés connaissent en permanence l'emploi au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école, contre 29 % des femmes diplômées.

A l'opposé, parmi les femmes diplômées, 15 % cumulent moins d'un an en emploi, contre 11 % parmi les hommes diplômés.

4 % des femmes diplômées n'occupent aucun emploi au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école, contre 3 % des hommes diplômés.

Part des diplômés ayant cumulé trois ans, moins d'un an en emploi et aucun emploi selon le genre (en %) - FP

Temps passé en emploi	Genre	
	Hommes diplômés	Femmes diplômées
Emploi permanent (3 ans en emploi)	35,1	29,2
Éloigné de l'emploi (moins d'1 an en emploi)	10,9	14,9
Aucun emploi	2,6	4,5

Source : Observatoire de la formation

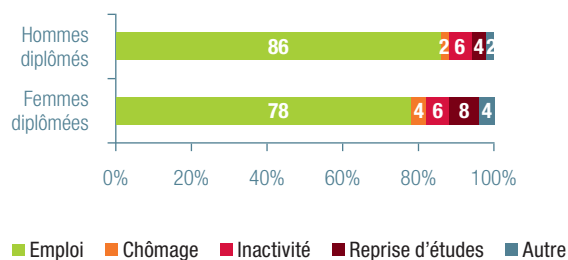
L'emploi trois ans après

Trois ans après la sortie de l'école, 86 % des hommes diplômés de la formation professionnelle (FP) sont en emploi, contre 78 % des femmes diplômées.

La part des hommes diplômés en situation de chômage et d'inactivité s'élève à 8 %, contre 10 % parmi les femmes diplômées.

Les reprises d'études sont moins présentes parmi les hommes diplômés que parmi les femmes diplômées, 4 % contre 8 %.

Répartition des diplômés trois ans après la sortie de l'école selon le genre et la situation vécue (en %) - FP



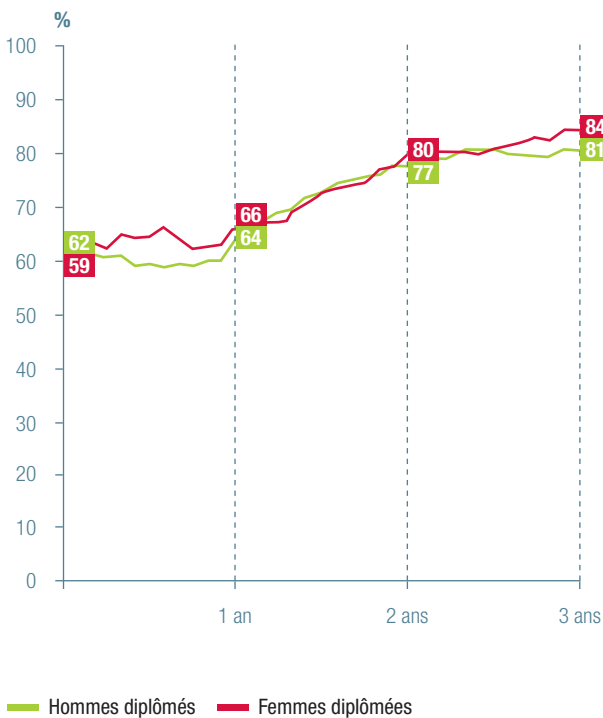
■ Emploi ■ Chômage ■ Inactivité ■ Reprise d'études ■ Autre

Une qualité d'emploi presque comparable...

Type d'emploi

Durant les trois années qui suivent la sortie de l'école, la part des hommes diplômés de la formation professionnelle (FP) en emploi sous contrat à durée indéterminée (CDI) est proche de celle des femmes diplômées.

Évolution de la part de l'emploi sous CDI au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon le genre (en %) - FP

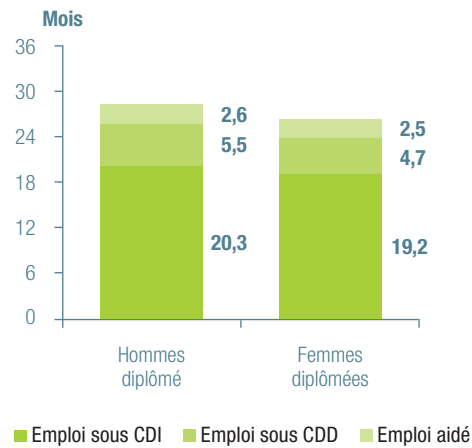


Source : Observatoire de la formation

Les emplois sous CDI comptent pour 62 % des emplois occupés par les hommes diplômés directement après la sortie de l'école, contre 59 % de ceux occupés par les femmes diplômées.

Les hommes diplômés passent, en moyenne, 20 des 36 premiers mois de vie active en emploi sous CDI, contre 19 mois pour les femmes diplômées.

Distribution du temps selon le genre et le type d'emploi occupé (en mois) - FP



Source : Observatoire de la formation

Les hommes et les femmes diplômés cumulent, en moyenne, 5 mois d'emploi sous contrat à durée déterminée (CDD).

L'emploi sous CDD est relativement plus fréquent parmi les hommes diplômés. Ils occupent, en moyenne, 3,7 emplois sous CDD au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école, contre 3,4 pour les femmes diplômées.

Nombre moyen d'emplois* occupés au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon le genre et le type d'emploi - FP

Genre	Type d'emploi			Total
	CDI	CDD	Emploi aidé	
Hommes diplômés	1,4	3,7	1,3	3,3
Femmes diplômées	1,4	3,4	1,2	3,1

* Nombre d'épisodes d'emploi de type X divisé par le nombre de sortants ayant connu au moins un emploi de type X au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école.
Source : Observatoire de la formation

Trois ans après la sortie de l'école, les emplois sous CDI comptent pour 81 % des emplois occupés par les hommes diplômés, contre 84 % de ceux occupés par les femmes diplômées.

Répartition des emplois occupés trois ans après la sortie de l'école selon le genre et le type d'emploi (en %) - FP

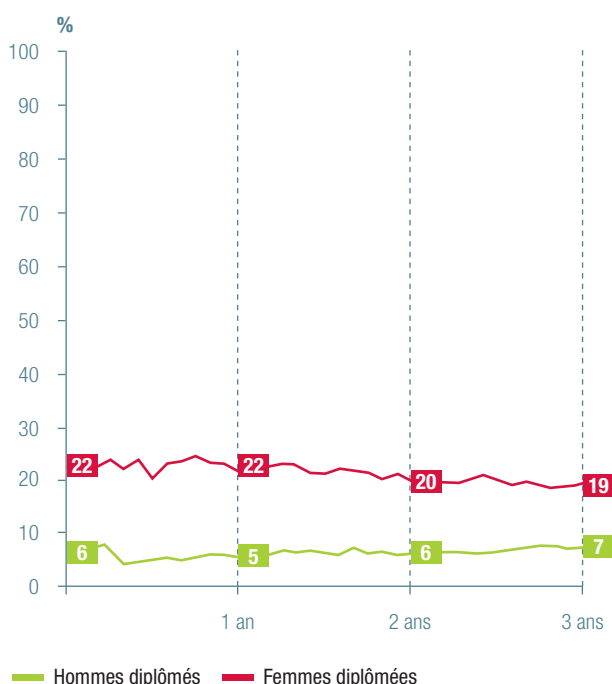
Genre	Type d'emploi			Total
	CDI	CDD	Emploi aidé	
Hommes diplômés*	80,8	12,6	6,5	100
Femmes diplômées	84,5	9,4	6,1	100

* La somme est différente de 100% en raison du jeu des arrondis.
Source : Observatoire de la formation

Temps de travail

Durant les trois années qui suivent la sortie de l'école, la part des hommes diplômés issus de la formation professionnelle (FP) en emploi* à temps partiel** est toujours inférieure à celle des femmes diplômées.

Évolution de la part de l'emploi* à temps partiel** au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon le genre (en %) - FP

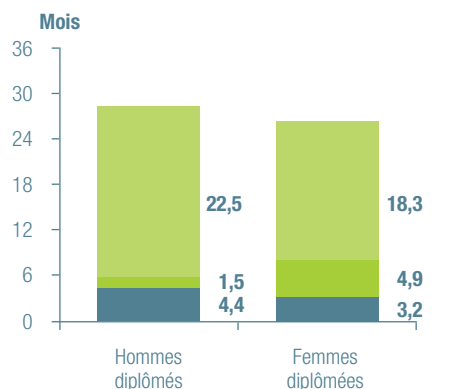


* Hors emploi aidé, hors indépendants et aidants.
** À moins de 90% du temps de travail légal.
Source : Observatoire de la formation

Le temps partiel concerne 6 % des emplois occupés par les hommes diplômés directement après la sortie de l'école, contre 22 % de ceux occupés par les femmes diplômées.

Les hommes diplômés cumulent, en moyenne, 2 mois d'emploi à temps partiel, contre 5 mois pour les femmes diplômées.

Distribution du temps passé en emploi selon le genre et le temps de travail (en mois) - FP



■ Emploi à temps partiel* ■ Emploi à temps plein**
■ Non renseigné***

* À moins de 90% du temps de travail légal.
** À temps plein ou à 90% du temps de travail légal et plus.
*** Dont emploi aidé, dont indépendants et aidants.
Source : Observatoire de la formation

Trois ans après la sortie de l'école, le temps partiel est moins présent parmi les hommes diplômés en emploi que parmi les femmes diplômées en emploi, 7 % contre 19%.

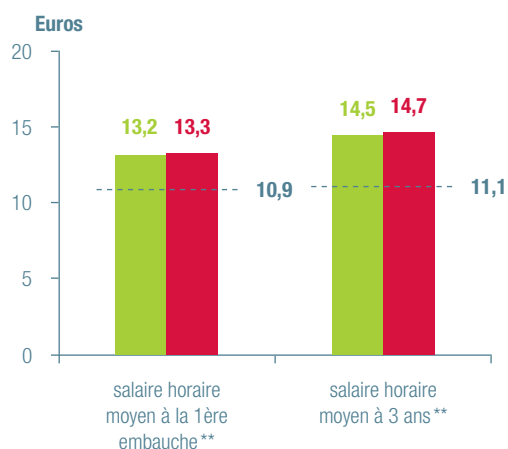
Rémunération

La rémunération des hommes diplômés de la formation professionnelle (FP) est comparable à celle des femmes diplômées.

Le salaire horaire * moyen à la première embauche ** suivant la sortie de l'école s'élève à 13,2 euros pour les hommes diplômés de la formation professionnelle, contre 13,3 euros pour les femmes diplômées de la FP.

Trois années après la sortie de l'école, les hommes diplômés perçoivent **, en moyenne, 14,5 euros de l'heure, contre 14,7 euros de l'heure pour les femmes diplômées.

Salaire horaire * moyen selon le genre (en euros) - FP



■ Hommes diplômés ■ Femmes diplômées
 --- Salaire social minimum horaire moyen pour travailleurs non qualifiés.

* Salaire horaire = salaire brut divisé par nombre d'heures travaillées en début de contrat.

** Hors emploi aidé, hors indépendants et aidants.

Source : Observatoire de la formation

De quoi parle-t-on?

Le parcours de chaque élève à l'étude se caractérise par la succession de périodes d'emploi sous CDI, d'emploi sous CDD, d'emploi aidé, de chômage, d'inactivité, de reprise d'études et de situation « autre » au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école.

Sont en situation d'emploi, les jeunes en :

- contrat à durée indéterminée (CDI), y compris les aidants (conjoint ou aidant pour les travailleurs intellectuels indépendants, les indépendants ou les agriculteurs),
- contrat à durée déterminée (CDD), y compris¹ ceux en intérim (contrat d'intérimaire) et en emploi saisonnier,
- emploi aidé, un emploi supporté par une aide ou une mesure en faveur de l'emploi. Seules certaines aides et mesures en faveur de l'emploi sont concernées².

¹ y compris les agents appartenant au pool des assistants pédagogiques.

² Activités d'insertion professionnelle (AIP) - anciennement, Affectation temporaire indemnisée (ATI) / Contrat d'appui-emploi (CAE) / Contrat d'initiation à l'emploi (CIE) / Mesures spéciales (MS) / Occupation temporaire indemnisée (OTI) - anciennement, Mise au travail (MT) / Stage de réinsertion professionnelle (SR).

Sont en situation de chômage (indemnisé), les jeunes bénéficiant :

- de l'assurance chômage,
- du revenu minimum garanti,
- d'une mesure de formation (formations proposées par l'ADEM et Service volontaire).

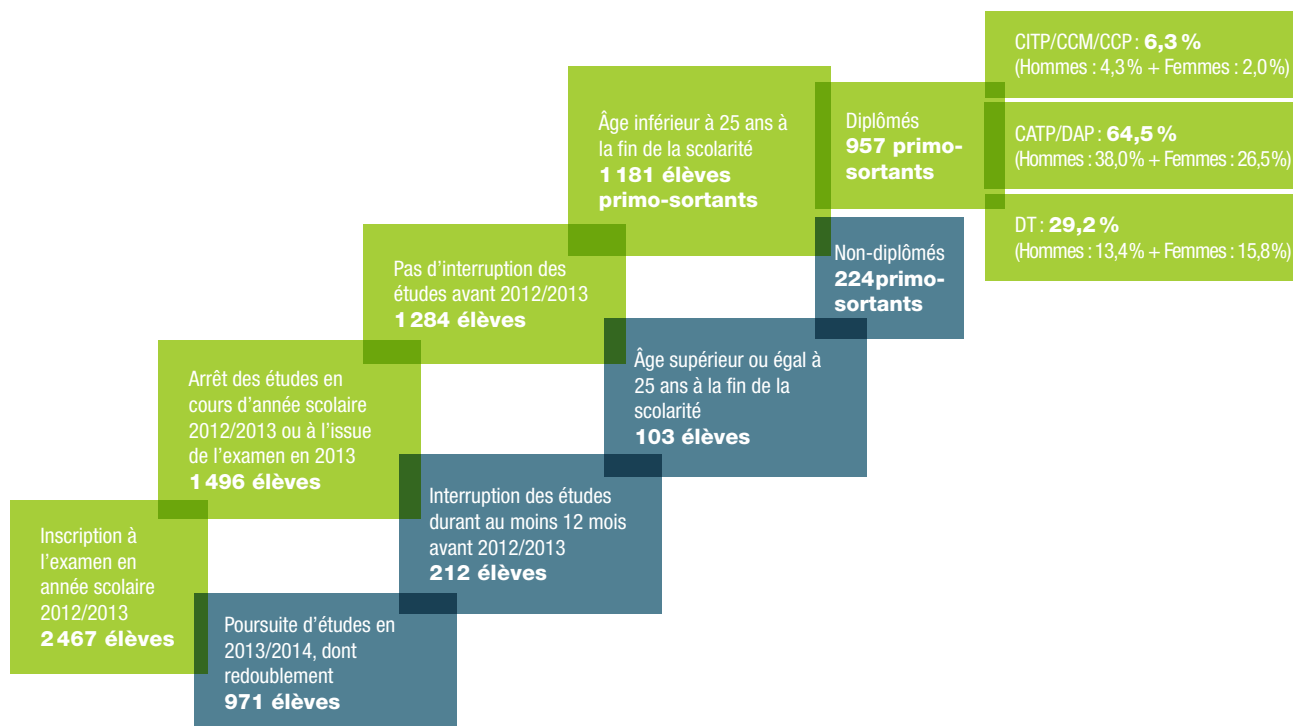
Sont en situation d'inactivité, les jeunes qui ne sont ni en emploi ni enregistrés à l'Adem comme indemnisés, ni en reprise d'études, mais pour lesquels un enregistrement figure dans les fichiers de la sécurité sociale pour cause, par exemple, d'assurance volontaire ou de coassurance. La situation d'inactivité comprend donc les demandeurs d'emploi inscrits à l'Adem, mais non encore indemnisés. La structure actuelle des fichiers de données ne permet pas d'isoler ces derniers.

Sont en situation de reprise d'études, les jeunes identifiés par leur réapparition dans le fichier du MENJE plus d'un an après la fin de leur sortie de ces fichiers, par la perception d'allocations familiales lorsque le jeune poursuit ses études, par la perception d'une aide financière pour études supérieures versée par le CEDIES ou par un apprentissage pour adultes³.

Sont dans une situation « autre », les jeunes pour lesquels l'information n'est disponible ni dans le fichier de l'IGSS ni dans ceux du MENJE et du CEDIES.

³ L'apprentissage pour adultes est une mesure de formation à charge du fonds pour l'emploi. Il offre aux personnes enregistrées à l'Adem, une opportunité de terminer, de compléter ou d'acquiescer une formation professionnelle par le système de l'apprentissage en alternance et aboutit, selon le métier ou la profession, à un CCP, un DAP ou un DT.

Génération TEVA 2013-2016



Source : Observatoire de la formation

L'étude TEVA 2013-2016 vise à explorer les trois premières années de la carrière professionnelle des élèves à partir de leur sortie de l'école, en 2012/2013.

L'ensemble des certificats et diplômes organisés dans le cadre de la formation professionnelle (FP) sont étudiés :

- le **CITP**, Certificat d'Initiation Technique et Professionnelle,
- le **CCM**, Certificat de Capacité Manuelle,
- le **CCP**, Certificat de Capacité Professionnelle,
- le **CATP**, Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle,
- le **DAP**, Diplôme d'Aptitude Professionnelle,
- le **DT**, Diplôme de Technicien,

Suite à la loi du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle, le CITP et le CCM sont remplacés par le CCP et le CATP par le DAP.

Le CITP, le CCM et le CCP sont regroupés dans le cadre de cette étude, le CATP et le DAP également.

Au total, **1 181 des 2 467 élèves** enregistrés pour l'obtention d'un certificat et d'un diplôme organisés dans le cadre de la formation professionnelle font l'objet de l'étude. Ce **sont les primo-sortants** : ils sortent pour la première fois de l'école en cours d'année scolaire 2012/2013 ou à l'issue de l'examen en 2013.

81 % des primo-sortants sont diplômés*. Parmi les diplômés, 56 % sont des hommes et 44 % des femmes.

* Détenteurs d'un certificat ou d'un diplôme organisés dans le cadre de la formation professionnelle.